BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 8 juin 1932.

Présidence de M. le Dr R. JEANNEL.

SOMMAIRE.

Nécrologie, p. 157. — *Correspondance*, p. 158. — *Changement d'adresse*, p. 159. — *Admission*, p. 159. — *Présentations*, p. 159. — *Nomination d'un Membre bienfaiteur*, p. 159. — *Congrès de l'Afas*, p. 159. — *Contributions aux publications*, p. 159. — *Contributions au Centenaire*, p. 159.

Observations diverses. — G. COLAS, Capture, p. 160.

Communications. — E. SÉGUY. Trois Diptères nouveaux de Madagascar, p. 160. — F. LE CERF. Lépidoptères nouveaux du Maroc, p. 163. — Daniel LUCAS. Lépidoptères nouveaux de la France occidentale et de l'Afrique du Nord, p. 166. — E. FLEUTIAUX. Élatérides [COL.] nouveaux de Madagascar (2e note), p. 170. — R. PAULIAN. Une forme nouvelle d'Histéride [COL.] de France, p. 171. — H. VENET. Description d'une nouvelle race de *Carabus problematicus* Herbst [Col.], p. 171.

MM. le Dr O. HOWARD, chef du Bureau d'Entomologie des États-Unis; le Pr SILVESTRI, directeur de la Station d'Entomologie agricole de Portici; ALQUIER, directeur de l'Institut national agronomique, et le Pr P. MARCHAL assistent à la Séance.

— En ouvrant la Séance, le Président présente à M. ALQUIER tous les remerciements de la Société pour l'aide bienveillante qu'il lui apporte en nous permettant de nous installer dans les locaux de l'Institut national agronomique. Cette séance est la première que la Société tient dans sa nouvelle résidence, un mois avant de quitter définitivement la rue Serpente où elle était fixée depuis près de cinquante ans.

Nécrologie. — C'est avec une profonde émotion que nous faisons connaître le décès de notre vice-Président J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE, mort le

8 juin 1932, à Paris, après une courte maladie. La vie et les travaux de J. Sainte-Claire Deville seront retracés dans une notice nécrologique qui paraîtra dans nos *Annales* et nous tenons seulement à dire ici combien sa perte est cruellement ressentie par tous ceux qui l'ont connu. Ses obsèques auront lieu à Saint-Léonard (Pas-de-Calais) où notre Président se rendra et représentera la Société.

— Nous avons appris aussi le décès de M. E. Demachy qui faisait partie de la Société depuis 1918.

Correspondance. — MM. J. Rondou et P. Vignon, lauréats du prix Constant, ont adressé les lettres suivantes :

A Monsieur le Président de la Société entomologique de France.

Monsieur le Président,

M. Chopard, notre secrétaire, vient de m'informer que, dans sa séance du 25 mai, sur le rapport de M. Boursin, la Société entomologique de France m'accorde le prix Constant 1930.

L'honneur que me fait la Société me bouleverse complètement, et ce me sera une grande joie de voir mon nom ajouté à la liste des bénéficiaires de ce prix si recherché.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer mes remerciements sincères, et d'en faire part aux membres de la Commission et à toute notre Société.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Gèdre, 28 mai 1932.

Rondou J.

Paris, 9 boul. Latour-Maubourg, 30 mai 1932.

Monsieur le Président,

Mes bienveillants collègues de la Société entomologique de France m'ont fait la plus aimable des surprises, et m'ont donné une marque de haute estime en me décernant le prix Constant pour 1931. J'en suis fort touché et je les remercie sincèrement. Ils récompensent au delà de ses mérites un entomologiste bien récent. Et ils couronnent un mémoire dont l'auteur ne se dissimule pas les défauts. L'étude fondamentale de la Systématique est rendue particulièrement difficile chez les Sauterelles-feuilles par l'extrême rareté des spécimens, par le manque d'observations biologiques, enfin par l'intrusion d'un mimétisme dont on ne peut, aujourd'hui, dire la valeur spécifique. Je souhaite que de jeunes membres de notre Société reprennent, sur place, toute la question, pour lui faire faire de définitifs progrès.

Je désire attribuer le montant du Prix aux publications de la Société.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'expression de mes sentiments de dévouement et de respect.

Paul Vignon.

— M. P. de Basilevsky remercie la Société de son admission.

Changement d'adresse. — M. R. Poutiers, inspecteur du service de la défense des végétaux, 79, rue Dragon, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Admission. — M. A. Pichoud, 9, rue Trousseau, Saint-Étienne (Loire). — *Entomologie générale.*

Présentations. — M. le Dr P. Fournier, 13, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e, présenté par M. Guy Colas. — Commissaires-rapporteurs : MM. Luc Auber et F. Tressens.

— M. Rolland, instituteur, 27, rue Jacquart, Reims (Marne), présenté par M. Guy Colas. — Commissaires-rapporteurs : MM. J. Jarrige et G. Ruter.

— M. We-i-Yang, assistant à l'Université de Nanking, (actuellement au Laboratoire d'Entomologie, 45 *bis*, rue de Buffon, Paris 5e), présenté par M. E. Séguy. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Chopard et F. Le Cerf.

Nomination d'un Membre bienfaiteur. — Sur la proposition du Président, la Société décide d'inscrire le nom de M. Alquier, directeur de l'Institut national agronomique parmi les Bienfaiteurs de la Société.

Congrès de l'Afas. — La Société désigne MM. Ét. Rabaud et P. Vayssière pour la représenter au Congrès de l'Afas qui se tiendra à Bruxelles, en juillet prochain.

Contributions aux publications. — Le Trésorier à reçu pour les publications :

MM.	Bédoc	45 fr.
	Société entomologique d'Égypte	75 —

Contributions au Centenaire. — Le Trésorier à reçu comme contributions au volume du Centenaire :

MM.	J. Thérond	100 fr.
	R. Poutiers	150 —
	H. Boulangé	150 —
	L. Lanaige	150 —
	Ch. Demaison	150 —
	L. Pollet	150 —
	Mlle Mc Gillavry	150 —
	P. Voukassovitch	150 —
	P. Naude	150 —
	P. Raynaud (2e vt)	110 —
	P. Grandchamp	150 —

MM. P. Vachon	110 fr.
Bainbrigge Fletcher	150 —
J. Magnin (3e vt)	50 —
L. James	150 —
L. Billaudelle	150 —
A. Dumez	150 —
P. Chabanaud	15 —
Prof. A. da Costa Lima	150 —
M. Vadon (2e vt)	50 —
M. Vergne	150 —
Colonel Poussielgue	150 —
H. Bossong	150 —
R. P. A. Savio	150 —
M. Vitale (2e vt)	150 —
Société entomol. d'Égypte	300 —
M. Hesse	150 —
Dr Dallas	245 —
M. Genieys	150 —
Dr Willemse	150 —
J. Obenberger	148,15
J. Olivier (2e vt)	50 —
B. Meier Ramel	170 —
H. Sicard	150 —
Dr Villeneuve	100 —

Observations diverses.

Capture [Col. Cerambycidae]. — M. G. Colas signale la capture d'un ex. ♀ de *Leptura rubra* L. à Bouray (S.-et-O.) le 5 juillet 1931, près de la sablière bien connue. A sa connaissance, cette espèce n'a jamais été signalée dans le bassin de la Seine et est certainement importée.

Communications.

Trois Diptères nouveaux de Madagascar

par E. Séguy.

Cyrtosia ornatifrons, n. sp. (fig. 1). — ♂. Tête noire, luisante. Yeux saillants, occupant presque toute la tête, à facettes légèrement agrandies sur la partie antéro-interne ; orbites et face étroitement jaunes en avant. Espace interocu-

laire enfoncé; bords de la bouche non saillants; occiput bombé, couvert d'une pilosité grise, assez longue, dressée. Ocelles gros, les deux supérieurs écartés. Trompe épaisse et noire. Antennes brunes. — Mésonotum largement noir sur le disque; calus huméraux, calus postalaire et dépression notopleurale jaunes. Pleures noircies en bas. Pattes jaunes; tarses noirs à l'extrémité. Balanciers épais, d'un jaune sale, pédicelle élargi. Ailes à nervures brunes : R_1 courte; SC prolongée en pli au bord de l'aile, à l'apex; CuA_2 nulle. — Abdomen noir, luisant; les derniers tergites étroitement bordés de jaune. Appareil copulateur épais : forceps à branches élargies, quadrangulaires, jaunes, brunies à l'apex. — ♀. Comme le mâle. Yeux à facettes subégales. Couleurs moins tranchées. — Long. 1,75-2 mm.

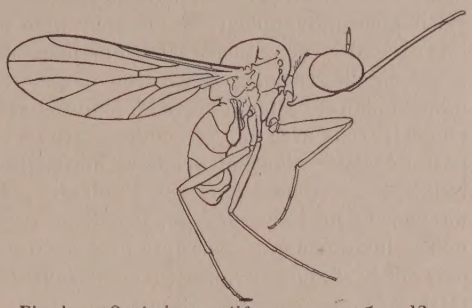

Fig. 1. — *Cyrtosia ornatifrons*, n. sp. ♂. × 12.

Madagascar : Imerimandroso, rive N. du lac Alaotra, juin (R. Decary).

2. **Stylogaster Seyrigi**, n. sp. (fig. 2). — Voisin du *S. frontalis* Krober. En diffère par ce qui suit : ♀. Yeux à facettes très agrandies sur la face antérieure, cinq fois plus grandes que les petites, séparés sur la face par un espace égal au double de la largeur de l'antenne. Face couverte d'un enduit d'un blanc d'argent. Orbites étroitement jaunes. Espace interoculaire d'un noir luisant. Occiput noir, couvert d'un enduit soyeux. Trompe noire.

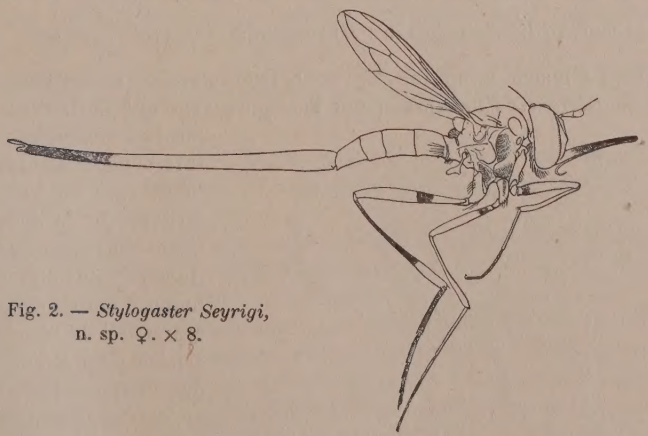

Fig. 2. — *Stylogaster Seyrigi*, n. sp. ♀. × 8.

Antennes rousses, deuxième et troisième articles subégaux; chète noir. — Thorax roux, bruni sur le disque du mésonotal, plus clair sur les côtés, les bandes médianes oblitérées. Calus huméral et hanches jaunes. Mésopleure, sternopleure, hypopleure et mésophragme noirs. Deux soies notopleurales, une subalaire, deux postalaires, une paire de dorsocentrales préscutellaires, deux scutellaires subapicales. Une longue ptéropleurale. Hanches épaisses à pilosité jaune; pattes jaune pâle, fémurs I et II avec un anneau noir à la base, fémur III roux avec un large anneau brun à la partie moyenne; tibia III noir, partie épaissie blanchâtre; tarses noirs, protarses I et II blancs. Balanciers roux. Ailes vitreuses à nervures noires. — Abdomen étroit, subcylindrique, unicolore d'un jaune orange, deuxième tergite visible avec quelques soies noires latéralement. Oviscapte près de trois fois plus long que l'abdomen, noir sur le cinquième apical; lamelle sous-génitale et cerques roux. — Long. totale 22 mm., oviscapte, 13 mm.

Madagascar : Rogez VI-30 (A. Seyrig).

♂. Comme la femelle. Unicolore, roux. Bande médiane frontale rousse. Orbites et face argentées; triangle ocellaire d'un noir brillant, prolongé jusqu'à la base des antennes. Antennes légèrement plus courtes; chète plus épais. Trompe plus grêle et plus longue. — Pleures sans taches noires. Calus huméral jaune, Pattes rousses : tibias et tarses pâles, fémurs III avec une tache brune à la base. — Appareil copulateur à forceps quadrangulaire, angle externe noirci, hérissé de soies noires. Pénis court, épaissi, dilaté à la partie subapicale, élargi en feuille ovalaire, légèrement rebordé. — Long. 6-7 mm.

Madagascar, prov. d'Analalava : Maromandia (R. Decary, 1923).

3. **Homops Alluaudi**, n. sp. (fig. 3). — ♀. Diffère des *H. callichroma* Loew et *madagascariensis* Enderlein par : Tête plus large que le thorax. Yeux à facettes subégales; espace interoculaire à bords parallèles, égal au tiers de la largeur de la tête, d'un brun noir luisant; joues linéaires ou nulles. Antennes courtes, brunes, écartées à la base par un espace égal à l'épaisseur de l'antenne; troisième article deux fois plus grand que le deuxième; chète antennaire effilé, nu. Face étroite, couverte d'une légère pruinosité jaunâtre; ouverture buccale petite, trompe courte. — Thorax et scutellum jaune d'ocre; mésonotum nu et luisant, entièrement noir comme le mésophragme; mésopleure, ptéropleure et ster-

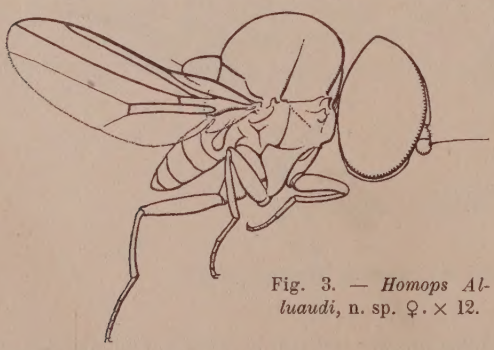

Fig. 3. — *Homops Alluaudi*, n. sp. ♀. × 12.

nopleure largement tachés de noir; scutellum court, l'apex en angle droit, soies apicales réduites, rapprochées à la base. Fémurs brun noir à la partie moyenne; genoux, tibias et tarses roux : tibias III avec un large anneau médian noir. Balanciers jaunes. Ailes étroites, deux fois plus longues que l'abdomen, membrane légèrement brunie : nervure MA2a + b très fine, MA2C épaisse et courte; cellule 2M2 étroite; cubitale postérieure et anales courtes sauf à la base. — Abdomen brun noir; tergites étroitement jaunes à la marge. — Long. 2,25 mm.

Madagascar : forêt Tanala, région d'Ikonho, Ankarimbelo, mars 1901 (Ch. Alluaud).

Lépidoptères nouveaux du Maroc

par F. Le Cerf.

Lycaena coridon Poda ssp. **berber,** nova. — Intermédiaire par la taille et la coloration entre *coridon-graeca* Rühl-Heyne, des montagnes de Grèce, et *coridon-albicans* H.-S., d'Espagne méridionale et centrale. Un peu plus grande que la première de ces sous-espèces, et un peu moins que la seconde.

Coloration générale du mâle bleu argenté pâle, reflétant légèrement en vert jaunâtre plus ou moins rosé sous certaines incidences chez beaucoup d'individus. Bande marginale noirâtre des antérieures aussi large, en moyenne, que chez *coridon* et plus ou moins marquée d'arcs ou de cercles clairs correspondant aux points submarginaux du dessous; elle est généralement coupée droit en avant de l'apex par la pénétration du fond bleu entre les nervures 6-7.

Ailes postérieures avec les points submarginaux noirs bien détachés, distinctement entourés de blanc, surtout vers l'angle anal. Espace internervural 7-8 en majeure partie blanchâtre.

Dessous pâle, les postérieures à fond beige clair, tous les points des deux paires fortement réduits en taille, ceux des postérieures largement entourés de blanc et tendant à s'effacer. Arcs subterminaux rouges, petits et clairs; les points noirs qu'ils surmontent sont partiellement recouverts d'écailles blanchâtres; semis basal verdâtre très pâle, peu étendu. Chez la grande majorité des individus il manque, aux antérieures, l'un des deux points extrabasilaires, celui qui est placé sous la cellule, et plus rarement les deux.

Femelle un peu plus foncée en dessus que celle d'*albicans*, mais avec les mêmes arcs rougeâtres submarginaux aux antérieures et les mêmes arcs sagittés blanchâtres au-dessus des points rouges submarginaux aux postérieures. Le dessous présente les mêmes différences que chez le mâle.

Envergure : ♂ 35-39 mm.; ♀ 31-37,5 mm.

Types : ♂♂ et ♀♀ (1 ♂ H. T.), Maroc, Moyen Atlas : Daya Chikker, Ksar el Kebir, Timesmout, Tameghilt, Moussah ou Salah, de 1.500 à 3.000 m., 10 au 26-VIII-1930. Le mâle « Holotype » est de Ksar el Kebir.

Cette espèce, commune partout en Europe, est nouvelle pour l'Afrique du Nord.

Catocala optata God. ssp. **atlantica**, nova. — Ailes antérieures à fond gris cendré, légèrement lavé de gris ardoisé sur l'espace terminal, et plus fortement en arrière de la réniforme et sur l'espace médian, entre la cellule et le bord dorsal. Lignes noires très fines, l'antémédiane obsolète au-dessous du pli de 1c, l'extramédiane plutôt indiquée, au-dessous de la nervure 3, par un pointillé que par une ligne continue; traits noirs de l'extrémité des nervures à peine marqués. La très apparente et très forte ombre longitudinale noire sous-cellulaire, qui s'étend de la base à l'antémédiane et constitue un des caractères essentiels de l'espèce, est ici réduite à un petit point noir basilaire. Une teinte rousse couvre en partie la réniforme, le long feston claviforme rentrant de l'extramédiane, et double extérieurement cette dernière ligne sur 2 mm. environ. Ailes postérieures rouge écarlate vif, avec les dessins noirs habituels et une étroite éclaircie maculaire blanc rosé avant la frange. Le dessous des deux paires n'offre d'autre particularité que la réduction relative de l'aire rouge rosé des ailes postérieures, qui ne pénètre pas dans la cellule et ne s'étend pas jusqu'à la côte sur le reste du fond, qui est blanc rosé, de même que la frange des postérieures. Abdomen mêlé en dessus de poils rouge rosé.

Envergure : 71 mm.

Type (H. T.), 1 ♀, Maroc, Moyen Atlas, Oued beni Bou n'Sor, 1.400-1.600 m., 27-VIII-1930.

On ne connaissait jusqu'ici *C. optata* du Maroc que par un exemplaire de Tanger (coll. Ch. Oberthür) « inférieur pour la taille et l'éclat des couleurs à ceux de Bordeaux ». Outre les caractères énumérés ci-dessus, la race du Moyen Atlas se distingue de toutes les autres, y compris celles d'Algérie et Tunisie, par une taille notablement supérieure.

Evetria buoliana Schiff. ssp. **relictana**, nova. — Fond blanc à peine jaunâtre avec les dessins des ailes antérieures un peu plus rougeâtres que chez le type, pas plus foncés mais moins jaunes et plus réduits par l'extension du fond, surtout dans la moitié postérieure de l'aile. Ailes postérieures blanc presque pur chez le mâle, un peu teintées de gris pâle chez la femelle. Dessous des antérieures blanc grisâtre, faiblement et étroitement lavé de rose, çà et là, à la côte. Franges des deux paires blanc presque pur.

Envergure : ♂ et ♀ 18,5-20 mm.

Types : ♂♂ et ♀♀ (1 ♂ H. T.), Maroc, Moyen Atlas, Berkine, 1.400-1.600 m., 24-VI au 10-VII-1930.

J'ai élevé cette race de chenilles vivant, à la manière de celle du type, dans les bourgeons de Pins maritimes rabougris, épars autour du B. R. de Berkine, et représentant les vestiges d'une forêt en voie de disparition rapide. L'espèce est nouvelle pour l'Afrique du Nord.

Eulia abdallah, n. sp. — Ailes antérieures blanc pur, lavées étroitement de roussâtre pâle sur l'espace terminal et portant trois dessins jaune d'ocre roussâtre : une aire basale large de 2 mm., limitée extérieurement par une fine ligne extrabasilaire brun noirâtre qui forme une saillie sur la SC, et descend en s'incurvant au bord dorsal ; une bande transversale oblique, définie à la côte et de chaque côté, jusqu'à la cubitale, par une rangée d'écailles brun noirâtre, graduellement élargie de son origine à l'angle inférieur de la cellule et saillant en pointe sur la base des nervures 3-5, effacée extérieurement au-dessous de ce point, son côté interne descendant seul au bord interne après avoir formé un angle sur 1 c ; enfin, un triangle rectangle subapical, évidé antérieurement et bordé de quelques écailles brunes. Ailes inférieures blanc pur, un peu teintées de roussâtre très pâle à la marge. Dessous des antérieures gris ocracé pâle, marqué de plus foncé à la côte, à l'origine des dessins du dessus ; postérieures comme en dessus, à côte roussâtre pâle. Tête, palpes, antennes et thorax jaune ocracé roussâtre, abdomen blanc ocracé, plus foncé à l'extrémité.

Envergure : 23 mm.

Type : (H. T.), 1 ♂, Maroc, Moyen Atlas, Afraou des beni Abdallah, vers 2.400 m., 22-VIII-1930.

Megacraspedus culminicola, n. sp. — ♂. Ailes antérieures gris ocracé avec la côte et les nervures finement marquées en blanc roussâtre. Ailes postérieures gris clair luisant. Dessous des antérieures gris luisant, éclairci de blanc roussâtre à la côte, et plus largement sur l'apex et le termen où le fond gris pénètre en traits qui n'atteignent pas la marge. Franges des deux paires concolores, légèrement éclaircies de roussâtre à la base.

♀. Ailes entières, lancéolées, plus courtes que le corps, les postérieures étroites, les deux paires presque entièrement ocracé roussâtre pâle.

Envergure : ♂ 22 mm., ♀ 11-16,5 mm.

Types : 2 ♂ (1 ♂ H. T.) 2 ♀, Maroc, Moyen Atlas, ich bou Naçeur, vers 3.200 m., 18-VII-1930.

Les deux couples ci-dessus ont été pris in copula. La différence dans la dimension des ailes des femelles est individuelle, comme chez les espèces européennes à femelles brachyptères.

Megacraspedus homochroa, n. sp. — Ailes antérieures uniformément ocracé

roussâtre clair, avec le bord de la côte plus pâle. Dessous gris clair largement bordé tout autour d'ocracé roussâtre pâle. Franges concolores. Ailes postérieures gris clair luisant sur les deux faces; franges gris clair légèrement ocracé.

Envergure : 19,5 mm.

Types : 2 ♂ (1 ♂ H. T.), Maroc, Moyen Atlas, Afraou des beni Abdallah, vers 2.400 m., 23-VIII-1930.

Lépidoptères nouveaux de la France occidentale et de l'Afrique du Nord

par Daniel Lucas.

Jugurthia variegata, n. sp. — *Statura :* 23 mm. — *Alis anticis supra elongatis, pallidis, fulvis; fasciis subbasale, media, subterminale, dentatis, nigris. Posticis pallidis, fulvis; fimbria lata, grisescente.*

Ailes supérieures d'un fauve clair, avec trois bandes noires, dentées : l'une, proche de la base, étroite et rectiligne; la seconde, médiane, renflée à sa partie centrale; la troisième, subterminale, interrompue en son centre, avec renflement vers la base. Franges mêlées de gris et de noir. Inférieures fauves, largement grises vers la marge.

Sur le dessous des antérieures, on observe une partie de la bande médiane, un peu plus foncée que le fond. Palpes porrigés.

Aggoug, Anti-Atlas du Maroc; plusieurs exemplaires en mai 1923.

Ephyra albiocellaria Hb. v. **occidentalis**, n. var. — Les exemplaires du Poitou diffèrent de la forme *lennigiaria* Fuchs., figurée dans l'ouvrage de J. Culot, par une distribution intense et irrégulière des parties noires sur les quatre ailes. Ocelles elliptiques. Je nomme cette forme **occidentalis**.

Boarmia Dresnayi, n. sp. — *Statura :* ♂ 22 mm., ♀ 24 mm. — *Alis anticis supra griseo-brunneis; in medio duabus tenuibus lineis nigris, obliquis; exteriore sicut V ad costam. Subterminale undulata, clariore. Posticis supra tenuibus, obliquis et brunneis lineis irroratis; in medio tenue nigra, linea centrale; puncto nigro in extremitate areae.* ♂ *; antennis pectinatis.*

Ailes supérieures d'un gris brun, avec deux lignes fines, noires, parallèles au bord interne. Celle qui est la plus éloignée de la base se termine par un V dont la partie inférieure est tournée vers le thorax, dans le voisinage immédiat du bord costal. Subterminale ondulée, fine, blanchâtre. Un petit trait oblique, brun foncé, sur le bord marginal, en dessous de l'apex. Ailes

inférieures, semées de lignes fines, parallèles et brunes ; une ligne centrale, également fine et noire, légèrement infléchie, presque parallèle au bord marginal. Fins traits noirs précédant la frange.

En dessous, ailes grises, semées de fins point de couleur brune ; 4 points discaux. Une ligne brune, très fine, part du point discal supérieur pour se continuer sur l'aile inférieure, en laissant extérieurement le point discal. Antennes longues, pectinées.

Plusieurs exemplaires reçus de Frenda, Sebdou et Sidi-bel-Abbès, province d'Oran, en juillet.

Pseudoboarmia, gen. nov. *Boarmiinarum. — Posticis, vena 4 deficiente ; vena 2, minus proxima, in origine, extremitatis areae. Antennis ♂ tenuibus, pectinationibus duabus distantibus, dentibus elongatis.*

Génotype : *Pseudoboarmia desertaria,* n. sp. — *Alis anticis supra pallide fulvis, brunneo et griseo irroratis. Breve, obliqua macula, clariore, sub apice. Post aream, tenue, brunnea linea, ad venam 3 interrupta, sicut V ad costam. Fasciis media et terminale brunneis. Posticis brunneo tenuiter irroratis, griseis, ad fimbriam late brunneis. Subtus, 4 punctis extremitatibus areorum distinctis. Alis griseis, brunneo irroratis.*

C'est certainement une *Boarmiinae,* d'un genre nouveau. Absence de la nervure 4 aux postérieures. 8 infléchie et rapprochée de 7. 2 prend naissance moins près de l'extrémité de la cellule que dans le genre *Boarmia.* Idem pour 2 aux ailes antérieures. Antennes pectinées ; les deux séries de dents, fines et longues, sont écartées et munies de cils très fins. Palpes courts, jaunâtres, latéralement et en leur extrémité, de couleur foncée.

Ailes supérieures grises, saupoudrées de brun. Au tiers de l'aile à partir du bord marginal, une fine ligne d'un brun foncé terminée par un V dont la partie inférieure est tournée, en haut, vers la marge. Deux taches d'un brun foncé apparaissent l'une à l'extérieur du V, l'autre extérieurement à la ligne ci-dessus mentionnée, en son milieu. Cette ligne est doublée d'une partie claire. Inférieures grises, avec marge assez large, légèrement saupoudrées de brun clair. 4 fins points bruns aux extrémités des 4 cellules.

Taroudant, Maroc ; 3 exemplaires en nov. 1928 et 1929.

Ephestia unipunctatella, n. sp. — *Statura :* 9 mm. — *Alis anticis elongatissimis, supra albidis, tenuiter nigro irroratis. Subterminale interrupta, paululum distincta. Puncto nigro, distincto, in extremitate areae. Posticis unicoloribus griseis. Antennis elongatis.*

Ailes supérieures très allongées, blanches, marquées d'un léger semis de points noirâtres. Subterminale composée de fins traits noirâtres. Un point noir très net à l'extrémité de la cellule. Ailes inférieures grises, unicolores. Antennes très longues.

Un exemplaire ♂ capturé à Aïn-Leuh (Maroc) en juin 1929.

Megasis lesurella, n. sp. — *Statura :* 25 mm. — *Alis anticis supra brunneis; linea recta, fusca, extrabasale; subterminale quoque fusca. Posticis fusco-brunneis. Rippertellae* Z. *vicina, sed minore. Palpis crassioribus, brevioribus.*

Proche de *rippertella* Z. Plus petite, plus ramassée. Ailes antérieures brunes, avec ligne extra-basilaire perpendiculaire à la côte, foncée, rectiligne. Bande subterminale foncée. Inférieures d'un brun noirâtre. Une petite réniforme visible. Palpes plus courts que ceux de *rippertella*, plus épais.

Dédiée à M. H. Lesur, Brigadier des Forêts, auquel je dois de très intéressantes recherches sur la faune des Lépidoptères du Moyen-Atlas, exécutées avec une science dignes d'éloges.

Aïn Leuh (Maroc). Juin 1929. Un exemplaire femelle.

Pempilia ornatella Schiff. v. **marocanella**, n. var. — *Statura :* 22 mm. — *Alis anticis, supra ab ornatella sic differente : minus albido variegatis; albida linea extrema magis recta.*

Doit être une forme africaine de l'*ornatella* ; elle en diffère par son aspect plus unicolore, et surtout, par ce fait que la ligne subterminale blanche est presque rectiligne et beaucoup moins concave extérieurement près du bord costal.

Bsabis, près Sefrou (Maroc), en mai 1931.

Gelechia nigrobipunctatella, n. sp. — *Statura :* 20 mm. — *Alis anticis supra rufo-brunneis, extrabasale linea brunneo-nigra, angulata; linea subterminale flavescente; macula flavescente in costa, juxta subterminalem, ad basim; duobus punctis nigris, prope basim, in area. Fimbria lata. Posticis fusco-griseis, fimbriis elongatis, clarioribus.*

Anticis subtus brunneo-griseis, nitantibus, puncto clariore distincto in area.

Ailes supérieures, en dessus d'un brun rougeâtre, avec une ligne extrabasilaire anguleuse, finement écrite en noir. Une subterminale fauve clair, presque rectiligne, légèrement oblique. Une tache costale de même couleur, distincte, proche de la subterminale entre cette ligne et la base, un point noir près de la base, et un autre dans la cellule. Franges longues d'un brun clair. Tête et prothorax de la même couleur, un peu plus rougeâtres. Inférieures brunâtres; franges plus claires. Dessous d'un brun grisâtre; une tache discale claire aux supérieures.

St-Paul-de-Fenouillet, Pyrénées-Orientales, 27-V-1930.

Symmoca multilineatella, n. sp. — *Statura :* 23 mm. — *Alis anticis supra elongatis, pallide fulvis, multis lineis brunnescentibus, venis parallelis; in medio, clarioribus; parva macula in area. Fimbria fusca, nigra linea hanc praecedente, distinctissima, sub apice. Posticis brunneo-griseis, nitentibus,*

fimbriis clarioribus. Palpis porrectis, elongatis. Subtus fere unicoloribus, brunneo-nigris. Capite, thorace, pallide fulvis.

Ailes supérieures d'un fauve clair, très allongées, avec de multiples et fines lignes brunes, en majeure partie parallèles aux nervures; un petit trait discal assez net, brun. Frange plus foncée, précédée d'un fin trait noir, visible surtout près de l'apex, bordant une étroite ligne claire qui lui est parallèle. Dessous des supérieures brunâtre, plus clair dans la partie costale, brillant : inférieures d'un brun clair, brillantes. Franges très longues. Tête, thorax et ptérygodes d'un fauve claire. Palpes très longs, mi-partie renflés, mi-partie étroits.

Aïn-Leuh (Maroc), en juin 1929.

Trachea atriplicis L. ab. **Olbreusei**, nova. — *Alis anticis supra haud albido maculatis.*

C'est un mélanisme très accentué des quatre ailes qui donne à cette forme, par suite de la disparition de la tache blanchâtre située en dessous de la réniforme, un aspect très spécial.

Plusieurs exemplaires pris par L. d'Olbreuse à Amuré (Deux-Sèvres) à la fin d'août 1930. Un exemplaire de transition avait été capturé par moi à Auyaz (Vendée) en juin 1924.

Nota. — Une note de notre collègue R. Verity, parue dans notre *Bulletin*, cherche à supprimer le nom de var. *occidentalis* donné depuis longtemps par moi à la forme poitevine du *Syrichtus serratulae* Rbr. sous prétexte que ce nom est déjà porté par un *Syrichtus* nord-américain. Je maintiens mon nom, en raison de ce qu'il s'applique à une forme, et non à une espèce, et que deux espèces différentes du même genre peuvent voir attribuer le même nom à l'une de leurs variétés.

Enfin, l'École bordelaise, après avoir nié pendant un certain temps la validité du nom : *burdigalensis*, donné par moi, il y a déjà de longues années, à la forme girondine du *Chrysophanus Hippothoë* L (= *dispar* Hw.) vient de m'enlever la propriété dudit nom, en se l'appropriant, pour la même espèce, sous un prétexte spécieux. Je proteste contre cette usurpation, et réclame le maintien de ma dénomination.

D'ailleurs, les deux noms précités ont été sanctionnés par des lépidoptéristes de grande valeur, Ch. Oberthür et Reverdin, qui ont toujours évité de marcher sur les brisées de leurs collègues.

Elatérides [Col.] nouveaux de Madagascar (2e note).

par E. Fleutiaux.

Gen. **Dicronychus** Brullé, 1832.

Platynychus Motschulsky, 1858, *Gauroderus* C. G. Thomson, 1859 (nec *Dicronychus* Castelnau, 1840 = *Eudicronychus* Méquignon, 1931).

Dicronychus illustratus, n. sp. — L. 9,5-13 mm. — Allongé, elliptique, peu convexe; brun, élytres noirs avec les 3e, 5e et 7e interstries jaunes; pubescence jaune. Tête légèrement convexe, très finement et très densément ponctuée, arrondie et rebordée en avant. Antennes fines, testacées, dépassant la base du prothorax ou atteignant parfois la moitié du corps. Pronotum un peu plus long que large, régulièrement arqué sur les côtés, très finement et très densément ponctué; sillons basilaires courts. Élytres plus larges que le pronotum, fortement striés-ponctués; interstries faiblement convexes, imperceptiblement pointillés. Dessous brun; ponctuation extrêmement fine et très serrée. Limites latérales du pronotum inférieures, très légères, effacées en avant. Hanches postérieures brusquement et notablement élargies en dedans. Pattes testacées; griffes fortement dentées.

Tananarive (R. Decary); Suberbieville; Soalala (Perrier de la Bathie); Plateau de Soalala, baie de Baly (Dr Joly); Boeni, vieux Maevatanana Dr J. Decorse); Muséum Paris. Suberbieville (Perrier de La Bathie; ma collection).

Les exemplaires récoltés par Perrier de la Bathie présentent des variations de couleur; certains individus sont entièrement jaunes, avec seulement une petite tache noire près de l'écusson ou à l'épaule. Voisin de *D. ligneus* Candèze.

Dicronychus crassus, n. sp. — L. 12-15 mm. — Épais, très convexe; brun foncé; pubescence jaune légère. Tête plate, déprimée, arquée et rebordée en avant, irrégulièrement pointillée. Antennes testacées, grêles, dépassant à peine la base du prothorax. Pronotum aussi long que large, très bombé, un peu plus large en avant, sinué et rétréci latéralement près de la base; finement et densément ponctué; sillons basilaires bien marqués. Élytres cylindriques, profondément striés-ponctués; interstries convexes, très légèrement pointillés. Dessous noirâtre, très finement et densément ponctué. Limites latérales du pronotum nulles. Hanches postérieures brusquement élargies en dedans. Pattes testacées; griffes fortement dentées.

Montagne d'Ambre; Diégo-Suarez, ma collection; Diégo-Suarez (Ch. Alluaud); Antsirane (Decary); Ankahitra et Soalala (Perrier de la Bathie). Muséum Paris.

Espèce remarquable par sa forme robuste et cylindrique, et par les stries profondes des élytres.

Une forme nouvelle d'Histéride [Col.] de France

par R. Paulian.

***Hister uncinatus* ab. Auzati** nova. — *H. uncinato* Illiger *similis, sed differt : stria suturale caret, ruber color totam superficiem elytrorum invadit, praeterquam quod niger relinquitur apex nec non fascia suturalis circa scutellum dilatata atque macula in medio secundi interstitii posita.* — Long. 7,5 mm. (*cap. et pyg. except.*).

Type : 1 ex. Arpajon : Seine-et-Oise (sous un cadavre : printemps 1931), ma collection.

Hister uncinatus ab. *Auzati*, nova.

Je me permets de dédier cette remarquable aberration à M. le Dr Auzat qui a eu l'amabilité de l'examiner et de confirmer ma détermination. Malgré la grande différence existant entre elle et l'*H. uncinatus* Illiger typique il semble bien que ce soit à cette dernière espèce qu'il convienne de la rattacher.

Cette forme se reconnaît immédiatement à la coloration si spéciale et à l'absence de strie suturale.

Description d'une nouvelle race de *Carabus problematicus* Herbst [Col.]

par H. Venet.

Dans un article de *Miscellanea Entomologica,* 1923, p. 17, concernant l'envoi qu'il venait de recevoir de la forêt du Bosc, M. Nicolas signalait la présence de quelques *Carabus catenulatus* v. *Mayeti* Gehin, mais en spécifiant toutefois qu'ils semblaient représenter une race spéciale.

En effet, ce Carabe, que j'ai reçu moi-même en grand nombre, n'a rien de commun avec le *Mayeti* Geh. qui est une aberration de couleur du *planiuscula* Geh.

Il présente au premier coup d'œil un facies arrondi qui le différencie de toutes les autres races de la région pyrénéenne, les élytres, généralement un peu déprimés, sont plus larges d'au moins un millimètre que chez un autre *problematicus* de même taille, ce qui le fait paraître court et lui donne une forme plus globuleuse. Le pronotum a ses bords latéraux franchement relevés sur toute leur longueur ce qui l'éloigne de l'*andorranus* Lap. et le rapproche d'*occitanus* Lap.

La sculpture des élytres est généralement fine comme chez *andorranus,* stries peu profondes, le premier interstrie primaire parfois peu caténulé, les

secondaires et tertiaires faiblement crénelés. Chez quelques ♀ les stries sont plus marquées, mais l'aspect arrondi les fera toujours distinguer des autres races.

Le pronotum et la gouttière des élytres sont de couleur violette; je n'ai pas encore trouvé d'exemplaires franchement noirs ou verts; par contre, surtout à l'état frais, environ 30 % présentent une teinte mordorée très spéciale. — Taille ♂ 20 à 22 mm. ♀, 23 à 26 mm.

Je crois devoir dédier cette race très caractéristique à feu M. Nicolas qui fut toujours un très aimable collègue et qui, le premier, a attiré l'attention sur ce Carabe qui semble être localisé dans les forêts des environs du Bosc (Ariège). Je le nomme donc : *Carabus problematicus* var. **Nicolasi**, n. var.

Le Secrétaire-gérant : L. Chopard.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE). — 1932